

Le conseil municipal se tiendra à la Mairie le vendredi 20 Mai 2022 à 20 heures.

ORDRE DU JOUR :

- 1) **Approbation du procès-verbal des délibérations du 11 Avril 2022**
- 2) Don à l'association du Martouret au bénéfice des enfants D'Ukraine accueillis à DIE.
- 3) Augmentation du nombre d'heure de l'employé communal polyvalent.
- 4) Résiliation du bail de location au 15 Mai et effectif au 31 Août (pour encombrant)
- 5) Remarques et avis Plan local d'urbanisme intercommunal. Transfert à la CCD en 2018.
- 6) Redevance occupation du domaine public par orange pour 2022.
- 7) CCD/Adoption du rapport 2021 du SPANC par la commune de Glandage .
- 8) Adhésion à l'association des communes forestières.
- 9) Convention pâturage pour Sébastien Vernier. Détermination prix à l hectare et durée.
- 10) Menuiserie à changer dans divers bâtiments communaux. Demande subvention au SDED.
- 11) Toiture logement communal et boulangerie de Grimone. Demande de subventions au Conseil Départemental et autres organismes.
- 12) Questions diverses :
Intervention de madame Manon Quoilin suite à la réunion avec l'architecte au sujet d'une réflexion de l'aménagement de certains bâtiments communaux.

Fait à Glandage le 16 mai 2022

Le Maire, Marie-Claude Orand

